Smart Cities : Dinant et Silly

Tout au long de l'année 2015 et 2016, l'Union des Villes et Communes de Wallonie, via sa revue, son site internet et sa web TV « UVCW TV », s'est fait l'écho des initiatives Smart Cities dans le cadre de quelques articles généraux sur le sujet, mais aussi avec quelques exemples de bonnes pratiques en terre wallonne. Après La Hulpe, Herstal, Wavre, La Louvière, Gembloux, Waterloo, Namur, Charleroi, Tournai, Seraing, Liège ou Hastière, le Mouvement communal s'intéresse ce mois-ci aux cas de Dinant et Silly. Et ce n'est pas fini, puisque le rendez-vous est donné avec d'autres villes et communes dans les mois qui viennent.

ALAIN DEPRET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Croisette et fibre optique à Dinant Pour un meilleur cadre de vie

Fin septembre 2016, démarrait, à Dinant, la première phase du chantier dit de « La Croisette », un vaste projet de réaménagement complet de la rive droite de la Meuse, visant à redynamiser le cœur de ville grâce notamment à la création d'une promenade réservée aux piétons et cyclistes sur le fleuve. En parallèle, la Ville se dote actuellement d'un réseau urbain de communication numérique qui repose sur la technologie de la fibre optique permettant le transport de données à très haut débit. En s'équipant de cette technologie, Dinant se prépare à mettre en œuvre une palette de services qui lui permettront d'optimiser le cadre de vie des citoyens.

Le chantier dit de « La Croisette », vaste projet de réaménagement complet de la rive droite de la Meuse visant à redynamiser le cœur de ville, grâce notamment à la création d'une promenade réservée aux piétons et cyclistes sur le fleuve, est donc en cours actuellement à Dinant. Ce projet innovant et durable, et de nature à améliorer sensiblement la mobilité au centre-ville, a été retenu par la Banque européenne d'investissement (BEI) et Belfius Banque dans le cadre du programme « Smart Cities & Sustainable Development ».

Le chantier, qui a débuté le 22 septembre dernier, s'étale sur deux phases, d'une durée totale de 320 jours ouvrables, pour se terminer théoriquement au printemps 2017. Le budget global s'élève à 8 000 000 €, dont la moitié est prise en

De nouveaux espaces de circulation clairement reconnaissables seront liés avec les voiries existantes

Les travaux de « La Croisette » ont débuté en septembre 2016

charge par la Région, 1 000 000 € par l'intercommunale INASEP, 900 000 € par le SPW Routes et 2 100 000 € par la Ville elle-même. Les conditions avantageuses liées au programme permettront d'alléger sensiblement la charge d'intérêt sur le prêt destiné à couvrir la part du budget incombant à la Ville, au bénéfice des finances communales et des citoyens dinantais.

Ce projet, porté conjointement par les autorités communales et régionales, témoigne en effet d'une approche intelligente, stratégique, intégrée et durable. Et ce, notamment, via la construction d'un encorbellement, d'une largeur variable jusqu'à cinq mètres au-dessus de la Meuse, permettant d'augmenter sensiblement l'espace disponible et d'offrir ainsi une véritable respiration à un centre-ville initialement tout en longueur et confronté à des problèmes de mobilité récurrents. L'idée est donc aujourd'hui d'y réaménager des terrasses et d'y maintenir une ligne fleurie en bord de Meuse.

De nouveaux espaces de circulation pour les différents usagers, clairement reconnaissables grâce à un traitement de surface spécifique, seront ainsi réalisés et liés avec les voiries existantes. Les places Albert 1er et Balbour seront réaménagées dans la foulée, des facilités pour les personnes à mobilité réduite intégrées, les quais de Meuse rénovés et des structures flottantes existantes remplacées par neuf nouveaux débarcadères fixes destinés à la navigation de tourisme. Enfin, des bornes énergie seront placées pour la navigation touristique et de plaisance et des éclairages LED moins énergivores sont prévus, ainsi qu'un équipement wifi sur toute la longueur de « La Croisette ».

DU WIFI GRATUIT POUR TOUS

En parallèle, les travaux de pose de la fibre optique ont débuté en juillet dernier. Elle servira à un wifi gratuit et à l'installation de quarante caméras de surveillance. La Ville de Dinant va donc se doter d'un réseau urbain de communication numérique de cinq kilomètres qui permettra de couvrir tout le centre-ville. Il sera déployé en trois boucles aériennes qui se rejoindront à l'Hôtel de Ville.

Cette technologie, pour laquelle la Ville a investi près de 400 000 €, servira à créer de multiples réseaux IP permettant le transport de données à très haut débit. En s'équipant ainsi, la Ville de Dinant se prépare à mettre en œuvre une palette de nouvelles technologies qui optimiseront le cadre de vie des citoyens et leur proposeront de nouveaux services.

Pour le moment, ce réseau a principalement été mis en place pour les caméras de surveillance. Cela permettra de limiter les incivilités qui sont la principale source d'insécurité. Le réseau de caméras sera directement relié au poste de police où seront traitées toutes les images enregistrées.

Et, pour offrir aux citoyens et visiteurs la possibilité de surfer gratuitement sur Internet, un service de wifi sera aussi déployé dans le centre-ville. Tous les citoyens et touristes pourront l'utiliser. Le but est de favoriser les paiements par smartphone pour les commerces et, en rue, pour les horodateurs. À terme, de nouveaux e-services pourront être déployés depuis ce réseau.

Et ce n'est qu'un début car les autorités communales ne comptent pas se limiter au centre-ville. Le but ultime serait de pouvoir couvrir l'ensemble de Dinant, y compris les villages avoisinants. Le réseau a d'ailleurs été pensé pour permettre des extensions. L'étape suivante se fera probablement lors de l'installation de la police rue Saint-Jacques. À ce moment, l'ensemble de la rue sera raccordé jusqu'à l'hôpital, dans le cadre d'une collaboration avec l'ensemble des partenaires privés présents sur ces sites.

Richard Fournaux

Bourgmestre

“Nous sommes dans une opposition technologique flagrante entre l’urbain et le rural”

Monsieur le Bourgmestre, quel fut le déclic qui vous a amené à réfléchir au projet de « La Croisette » ?

Dinant était une ville assez vieillissante, surtout au niveau des aménagements urbains dans le centre-ville. Ceux-ci ont beaucoup souffert pendant des années, surtout à cause d’inondations répétées. Il était donc tout simplement temps de rénover. Ce qui fait la richesse de Dinant génère aussi des difficultés de gestion : on est très proche du fleuve et on est coincé entre le rocher, le fleuve et les habitations, avec des voiries qui sont au même emplacement depuis la nuit des temps. Dinant n’a jamais fondamentalement changé et, lorsqu’il y a eu des reconstructions, notamment après les deux derniers conflits mondiaux, celles-ci se sont toujours faites au même endroit qu’auparavant. Les largeurs de trottoirs sont donc extrêmement petites. Si vous vous baladez le long de la Meuse, ce qui constitue l’attrait le plus visible sur le plan touristique de la Ville de Dinant, circuler entre les terrasses de café, les lampadaires, les horodateurs, les poubelles et les bancs publics est particulièrement compliqué.

Vous avez également profité de l’obligation en matière d’assainissement…

En effet, Dinant était aussi concernée par la directive européenne sur l’obligation de l’assainissement en tant que ville de plus de 10 000 habitants, pour lequel d’importants travaux d’égouttage devaient être mis en œuvre. C’est dans ce dossier qu’est arrivé le projet de « La Croisette ». Une partie importante du budget devait en effet être consacrée à une remise en état pristin. Autant donc utiliser cette capacité

budgétaire pour créer un cadre de vie agréable pour nos citoyens.

Les travaux de « La Croisette », particulièrement longs et conséquents, n'ont pourtant pas toujours été bien accueillis par les riverains…

La mobilité s'en ressent, c'est clair. Mais, maintenant, on commence à voir la phase de travaux plus concrète, avec les travaux d'embellissement… On voit où la voirie va se trouver, on voit que les trottoirs vont être considérablement élargis. Les résultats concrets commencent à être visibles et le citoyen semble de plus en plus satisfait.

Votre projet est aidé par la BEI et Belfius. C'est pour vous le signe que Dinant est reconnue comme Smart City ?

Dinant n'a pas attendu le chantier de « La Croisette » pour être une Smart City telle qu'on l'entend aujourd'hui. Mais il est vrai que le vocable est neuf. On peut donc affirmer aujourd'hui que Dinant est une Smart City, surtout avec la fibre optique qui est également en chantier. Pour « La Croisette », nous sommes aidés de manière considérable par la Région, via la DGO1 et la DGO2, puisque beaucoup de voiries sont régionales, mais la part communale est tout de même importante. Sans compter tous les frais de travaux à charge des impétrants. Mais, mis à part cela, Dinant n'a jamais vraiment été aidée auparavant.

Vous évoquez ici la PGV, la Politique des Grandes Villes ?

Oui, en effet. Il est vrai que nous ne sommes pas considérés comme une grande ville, au sens où la Région le conçoit. Et pourtant, Dinant a toujours été pionnière en matière de nouvelles technologies : nous avons été l'une des premières à posséder un site internet. Nous avions d'ailleurs été, à l'époque, primé pour cela. Nous avons aussi créé notre « Comité Dinant sur Internet », qui rassemblait les forces vives à l'initiative du Centre culturel. Et, aujourd'hui, nous allons encore beaucoup plus loin dans ce concept.

Avec la fibre optique, il sera possible, pour l'administration communale, de mieux communiquer, mais aussi de donner des accès wifi aux citoyens…

Pour faire face à tous les petits actes de délinquance et à une certaine criminalité, notre but premier était de mettre en place un réseau de caméras. Mais, avec notre service informatique, assez dynamique, on s'est dit que c'était aussi l'occasion d'installer un réseau de fibre optique dans toute la ville et de profiter des travaux de « La Croisette » pour permettre d'autres services aux citoyens. D'ici la fin de l'année, le liaisonnement entre tous les bâtiments publics de la Ville de Dinant et ses partenaires sera mis en œuvre et sera opérationnel. Ce qui va nous permettre de faire des économies en matière d'énergie, mais aussi en ce qui concerne certains prestataires de services, puisque c'est notre propre réseau qui va servir de relation entre nos différents bâtiments communaux. Et puis, de ce fait, même si on avait déjà quelques points d'accès publics, c'est toute la Ville qui va devenir accessible au réseau wifi pour les habitants, mais aussi pour les nombreux touristes qui fréquentent la ville. Notre réseau de fibre optique s'installera également, progressivement, dans l'ensemble des quartiers et villages de l'entité. Et tout cela sur fonds propres.

"La reconnaissance du monde rural est fondamentale"

Ce doit être un défi pour Dinant, qui possède à la fois un centre-ville renommé et de nombreux villages à caractère plutôt rural ?

C'est en cela, peut-être, que la Région devrait être plus active afin d'aider les villes qui réalisent des projets comme le nôtre. Faire en sorte que chaque habitant, quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire wallon, soit considéré de la même manière. Et ça, c'est un véritable défi. C'est d'autant plus vrai à l'heure où l'on connaît un véritable bouleversement numérique. Dinant est une des villes les plus étendues du territoire et l'arrondissement de Dinant-Philippeville est le plus étendu de Belgique. Nous sommes donc en plein cœur du problème : Dinant qui, tôt ou tard, va atteindre les 15 000 habitants, sera d'une certaine importance, mais ne sera jamais considérée comme grande ville. Et pourtant, les citoyens et les touristes sont en droit d'attendre des services de qualité, notamment en matière de télécommunications. Nous devons donc nous débrouiller avec les moyens qui sont les nôtres. La solution est sans doute à trouver dans le concept de supracommunalité, qui doit être intégré au concept même des Smart Cities.

Avez-vous l'impression que ce concept est inévitable pour les communes aujourd'hui ?

Bien entendu, on n'a pas le choix. Aujourd'hui, tout doit aller de plus en plus vite et les nouvelles technologies doivent nous aider. À Dinant, nous étions pionniers dans le domaine : c'était une sorte de must, une carte de visite positive pour la Ville. Aujourd'hui, tout cela devient absolument nécessaire pour rendre un meilleur service au citoyen.

Si vous aviez maintenant un message à faire passer à nos lecteurs, quel serait-il ?

La fracture numérique a, aujourd'hui, changé de visage. Nous sommes aujourd'hui dans une opposition flagrante entre l'urbain et le rural en cette matière. Donc, plus que jamais, la reconnaissance du monde rural devient fondamentale. C'est le législateur, surtout wallon, qui doit pouvoir résoudre ce problème.

Le lecteur trouvera sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, un reportage à ce sujet (www.youtube.com/uvcwtv).